

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



50 000
CRÉATIONS
D'ENTREPRISES



2^e

RÉGION LA PLUS DYNAMIQUE
POUR LA CRÉATION
D'ENTREPRISES
(hors Ile de France)



3^e

RÉGION DE FRANCE
POUR L'ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE

PLUS D'INFORMATIONS :

- 05 49 38 49 38
- contact@nouvelle-aquitaine.fr
- les-aides.nouvelle-aquitaine.fr



Innovons aujourd'hui, explorons demain

Économie



Entreprendre, *la Région à vos côtés*

Un parcours d'accompagnement
pour **votre projet de
création/reprise d'entreprise**



Innovons aujourd'hui, explorons demain

Dans le cadre du SRDEII, la Région Nouvelle-Aquitaine **renforce l'économie territoriale, l'entrepreneuriat et le maillage du territoire. Elle accompagne les TPE tout au long de leur cycle de vie, la phase de création ou de reprise à son développement, jusqu'à faciliter leur transmission.**

Dans le cadre du dispositif régional d'accompagnement, la Région Nouvelle-Aquitaine **s'est entourée de partenaires, spécialistes de l'accompagnement tant à la création qu'à la reprise d'entreprises, qui couvrent l'ensemble du territoire.** Ensemble, nous proposons une gamme complète de services à disposition des candidat-e-s à la création ou reprise, alternant conseils et aides directes.

Ce dispositif constitue une offre d'accompagnement en collaboration directe avec les réseaux consulaires et associatifs. Il est complété par des aides financières directes aux porteurs-es de projet à la création-reprise.

Pour quoi ?

› Mettre en place un plan d'actions de proximité à destination des porteurs-es de projets s'inscrivant dans un processus de création ou de reprise en particulier en milieu rural. Toutes les zones dites vulnérables sont couvertes (milieu rural, quartiers prioritaires de la ville, territoires en déprise)

› Proposer un parcours d'accompagnement à la création et reprise personnalisé et adapté intégrant information, orientation, diagnostic, conseil, accès à la formation et financement.

› Garantir une offre de service de qualité, homogène et accessible sur l'ensemble du territoire avec la mise en place de points d'accueil tous les 30 kilomètres.

› Sécuriser les parcours et pérenniser les chances de réussite des futures TPE sur notre territoire

› Développer l'esprit d'initiative et de projets innovants chez les jeunes

Pour qui ?

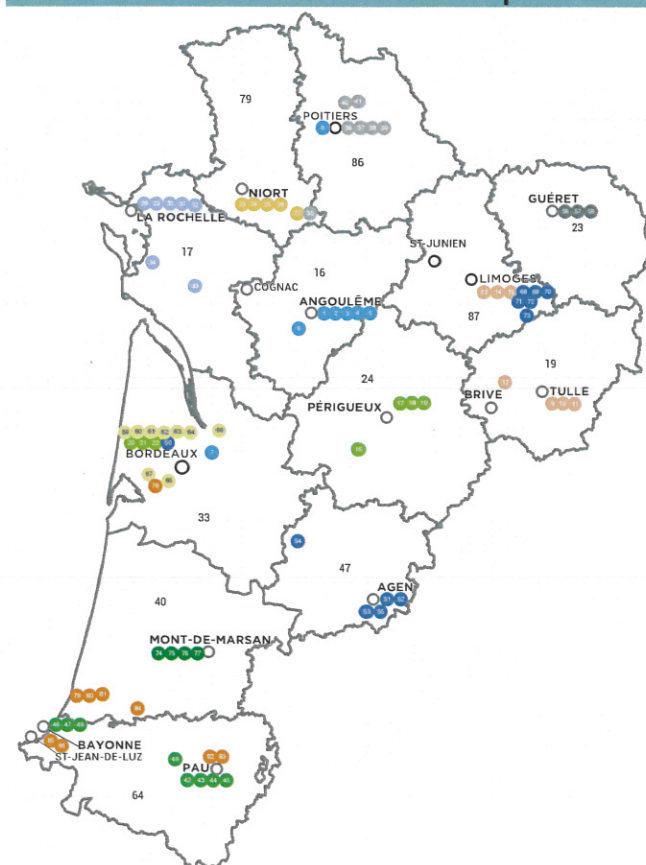
› Toute personne physique ayant un projet de création ou reprise en Nouvelle-Aquitaine.

› Des mesures d'accompagnement spécifiques sont proposées aux personnes éloignées de l'emploi ou rencontrant des difficultés pour s'insérer durablement dans l'emploi, notamment les jeunes, les seniors et salariés en reconversion professionnelle.

A qui m'adresser ?

Les structures d'accompagnement partenaires de la Région Nouvelle-Aquitaine

Un réseau de plus de 80 professionnels à votre écoute



1 CCI 16	45 RESEAU ENTREPRENDRE ADOUR
2 CMA 16	46 Espace Gestion 64
3 INITIATIVE CHARENTE	47 BULTZA INITIATIVE PAYS BASQUE
4 IFCG Entreprise 16	48 CCI Bayonne Pays Basque
5 BGE PC - Agence 16	49 TEC,GE,COOP - BGE Pyrénées Atlantiques
6 RESEAU ENTREPRENDRE 16	50 CSDL 47
7 ADIE Nouvelle-Aquitaine	51 CMAI INTERDEPARTEMENTALE DORDOGNE-GIRONDE-LOT-ET-GARONNE
8 IPCA Poitou-Charentes	52 BGE LOT ET GARONNE
9 CMA 19	53 CCI LOT ET GARONNE
10 INITIATIVE CORREZE	54 INITIATIVE GARONNE
11 CCI 19	55 INITIATIVE LOT ET GARONNE
12 AIRELLE CORREZE	56 CCI 23
13 BGE LIMOUSIN	57 INITIATIVE CREUSE
14 LIMOUSIN ACTIF	58 CMA 23
15 RESEAU ENTREPRENDRE LIMOUSIN	59 CSDL 33
16 BGE DORDOGNE	60 BGE GIRONDE
17 CCI DORDOGNE	61 MAISON INITIATIVE ENTREPRENEURIAT
18 PERIGORD INITIATIVE	62 CIDFF Gironde
19 CMAI DELEGATION DORDOGNE-GIRONDE-LOT-ET-GARONNE	63 "CMA INTERDEPARTEMENTALE (DELEGATION GIRONDE)"
20 AQUITAINE ACTIVE	64 CCI BORDEAUX GIRONDE
21 CSDL 24	65 INITIATIVE GIRONDE
22 RESEAU ENTREPRENDRE AQUITAINE	66 SOCRATE Conseil et Formation
23 DEUX SEVRES INITIATIVE	67 CREDER
24 IFCG 79	68 VARLIN PONT NEUF
25 CCI 79	69 CCI LIMOGES ET HAUTE VIENNE
26 CMA 79	70 INITIATIVE HAUTE VIENNE
27 AFIPAR 79	71 CMA HAUTE VIENNE
28 CCI La Rochelle	72 RESEAU ENTREPRENDRE LIMOUSIN
29 Couveuse d'entreprises 17	73 LES SAUVAGEONS
30 Espace Gestion 17	74 TEC GE COOP - BGE Pyrénées Atlantiques
31 CMA 17	75 CCI LANDES
32 Initiative 17	76 INITIATIVE LANDES
33 MISSION LOCALE DE LA SAINTONGE	77 CMA LANDES
34 CCI Rochefort et Saintonge	78 AQUINETIC
35 AFIPAR 86	79 SCIC HABITAT ECO-ACTION
36 BGE 86	80 SCIC INTERSTICES
37 CAPEE	81 CENTRE PERF POLE ETUDE RECHERCHE FORMATION
38 IFCG Entreprise 86	82 LA MAISON DE LA MONTAGNE - MONTAGNE DOUCE
39 CMA 86	83 SCIC PAU PYRENEES
40 INITIATIVE VIENNE	84 ANDERE NAHIA
41 CCI 86	85 SCOP ATELIERS LAN BERRI
42 INITIATIVE BEARN	86 HERRIKOA
43 CCI Pau Béarn	
44 CMAI PYRENNES ATLANTIQUE	

Pour plus d'informations : Direction de l'Economie territoriale

• Plate-forme téléphonique d'accueil : 05 49 38 49 38 (du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption)

• info-accueil@nouvelle-aquitaine.fr

Retrouvez tous les points d'accueil et permanences sur les-aides.nouvelle-aquitaine.fr

VOUS SOUHAITEZ CREER/ REPENDRE UNE ENTREPRISE,

la Région vous accompagne

Phase 1

ACCUEIL INFORMATION ORIENTATION

- › Vous êtes domicilié-e en région Nouvelle-Aquitaine
- › Vous avez un projet de création ou reprise d'entreprise en Nouvelle-Aquitaine
- › Bénéficiez de réunions collectives d'information et de sensibilisation et d'entretiens individuels
- › Orientation vers le bon interlocuteur
- › Information sur les dispositifs existants et orientation vers le bon interlocuteur

Phase 2

ACCOMPAGNEMENT DU PROJET

- › Diagnostic et définition de votre plan d'actions
- › Elaboration de votre plan d'affaires
- › Recherche de financement (dont aides régionales)

Phase 3

SUIVI POST CREATION/REPRISE

- › Bénéficiez d'un accompagnement ponctuel sur 3 ans minimum

DIFFÉRENTES AIDES RÉGIONALES POUR VOTRE PROJET DE CRÉATION :

› Aide à la création d'entreprise

Pour qui ? TPE immatriculées depuis moins de 6 mois ayant bénéficiées d'un parcours d'accompagnement

Aide régionale : subvention de 4 000 € à 10 000 € plafonnée aux fonds propres

› Aide au primo-développement

Pour qui ? TPE de production ou de services créés depuis moins de 2 ans

Aide régionale : subvention plafonnée à 100 000 € ou 200 000 € en prêt public à taux 0%

DIFFÉRENTES AIDES RÉGIONALES POUR VOTRE PROJET DE REPRISE :

› Compte Épargne Futur Repreneur

Pour qui ? toute personne physique souhaitant reprendre une entreprise

Aide régionale : subvention plafonnée à 5 000 €

› Aide à la reprise d'entreprise

Pour qui ? Tout repreneur d'une TPE reprise depuis moins de 6 mois

Aide régionale : subvention de 4 000 € à 10 000 € plafonnée aux fonds propres

› Aide à l'investissement

Pour qui ? TPE reprises de moins de 2 ans

Aide régionale : subvention plafonnée à 15 000 €

› Aide à la stratégie

Pour qui ? les repreneurs d'entreprise(s), personnes physiques ou morales

Aide régionale : subvention plafonnée à 5 000 €

› Aide au primo-développement

Pour qui ? TPE de production ou de services créés depuis moins de 2 ans

Aide régionale : subvention plafonnée à 100 000 € ou 200 000 € en prêt public à taux 0%.